

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18024**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager de système qualité sécurité environnement (QSE)

Nouvel intitulé : Manager de système qualité sécurité environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Kedge Business School	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager QSE, en étroite collaboration avec le comité de direction :

- élabore la politique d'amélioration des systèmes de management (qualité sécurité environnement) et met en œuvre les stratégies définies dans l'organisme,
- planifie et organise le déploiement de la démarche d'amélioration des systèmes de management,
- met en œuvre et pilote la démarche d'amélioration des systèmes de management,
- contrôle le suivi, évalue les résultats et propose des actions d'amélioration.

Les compétences attestées correspondent aux activités qui rythment les phases des démarches d'amélioration des systèmes de management :

- rechercher et exploiter les informations et les documents de références pour concevoir ou orienter une politique d'amélioration du système de management.
- utiliser la méthodologie de projet pour promouvoir le management participatif et la dimension relationnelle de la démarche.
- rédiger un rapport de diagnostic organisationnel adapté au contexte managérial et relationnel de l'organisme.
- établir une cartographie des processus et planifier les étapes de la démarche.
- informer, motiver et former les acteurs.
- élaborer une structure d'information, de communication et de documentation.
- accompagner le déploiement systémique du management par les processus et de l'amélioration continue (cycle de Deming - PDCA).
- mettre en place et exploiter les tableaux de bord d'indicateurs.
- évaluer les performances selon les référentiels d'excellence (EFQM).
- adapter la démarche aux comportements générés par le projet.
- promouvoir l'amélioration durable par la collecte des dysfonctionnements, des réclamations, des suggestions et mettre en œuvre les dispositifs d'actions curatives, correctives et préventives.
- analyser, valoriser et reconnaître les résultats et les contributions des acteurs.
- rédiger et présenter les bilans et les conclusions de la démarche.
- promouvoir les démarches d'excellence, de performance durable et de responsabilité sociétale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs d'activités employeurs sont les suivants :

- Les services aux entreprises et consulting, télécommunication, informatique, immobilier,
- Les établissements de santé, hôpitaux, cliniques,
- Les établissements du secteur médico-social, secteur du handicap, EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), maisons de retraite,
- Les entreprises du secteur industriel, pharmaceutique, cosmétique, métallurgique, électrique, construction, agroalimentaire,
- Le commerce (secteur de la grande distribution) et le service aux personnes.
 - Manager de système Qualité (ou Sécurité ou Environnement), occupant des fonctions dédiées aux démarches qualité, environnement, sécurité ;
 - Manager de démarches Excellence, Responsabilité sociétale, Développement durable, occupant des fonctions dédiées à ces démarches plus avancées ;
 - Managers dirigeants ou encadrants, occupant d'autres fonctions, impliquées dans les démarches qualité (sécurité, environnement, ...), tels que directeur d'établissements ou de service,
 - Consultants internes ou externes, formateurs, auditeurs accompagnant les démarches qualité, sécurité, environnement, ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Réglementation d'activités :

L'activité des certifiés s'appuie également sur les textes de loi qui régissent les obligations des organismes en matière de qualité sécurité environnement :

- les règlements relatifs aux entreprises de secteurs sensibles avec obligation de démarches qualité, sécurité environnement, selon référentiels internationaux (ISO 9000, 14000, OHSAS 18001, ...) ou sectoriels (ISO 9100, ...),
- le Document Unique, la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE), et les documents de référence internationaux (Agenda 21, etc.)
- les ordonnances de 1996 et les réglementations ultérieures pour le secteur sanitaire,
- la loi du 2 janvier 2002 renouvelant l'action sociale et médico-social et les réglementations ultérieures.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification jalonnent la formation à l'ISMQ et la mission dans l'entreprise d'alternance. Elles portent sur 3 types d'évaluations : les acquis en formation, la mission en entreprise, le mémoire.

* Pendant les 2 premiers mois, réalisation d'un rapport de diagnostic initial tutoré de l'entreprise d'alternance selon l'ISO 9001 (évaluation des dispositions analysées, de la cotation de maturité et des actions d'amélioration proposées).

* Au 3ème mois, rédaction d'un rapport de projet de mission (évaluation de la structuration en mode projet, de l'exploitation des référentiels et de la sollicitation de l'équipe dirigeante).

* Au 4ème mois, évaluation par le responsable de l'entreprise d'alternance et par le candidat de la 1ère phase de la mission (évaluation "en miroir" de la planification et de l'organisation de la démarche).

* Au 6ème mois, présentation "pédagogique" du projet de mémoire (évaluation de la maîtrise de la prestation orale et de l'utilisation de supports pédagogiques).

* Au 8ème mois, évaluation par le responsable de l'entreprise d'alternance et par le candidat de la 2ème phase de la mission (évaluation "en miroir" de la mise en œuvre et de l'accompagnement de la démarche).

* Au 10ème mois, étude de cas d'évaluation-cotation d'un établissement fictif (entreprise commerciale ou établissement sanitaire) selon le référentiel d'excellence de l'EFQM (évaluation de la cotation et de l'analyse).

* Au 11ème mois, révision du diagnostic organisationnel initial de l'établissement d'alternance selon l'ISO 9001, mise en exergue des changements induits par la démarche d'amélioration et présentation de retour d'expérience de résolution de problème (évaluation de l'analyse critique du différentiel entre situation initiale et finale et de l'utilisation de la méthodologie de résolution de problème choisie).

* En fin de formation et de mission, évaluation par le responsable de l'entreprise d'alternance et par le candidat de la mission globale (évaluation "en miroir" du bilan de mission, du savoir être et des résultats constatés de la démarche).

* Dans les 6 mois suivant la fin de la formation, remise du mémoire et soutenance orale devant jury (évaluation de l'intégration des principes du management par la qualité, de la maîtrise de l'expression écrite et orale, et de la force de conviction).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes (3 personnes extérieures / 2 membres de BEM) - Le Président, - Un chef d'entreprise, - Un Responsable de système de management (Q, S, E,) en poste ou un certifié - Le Directeur des Programmes Spécialisés et de la Formation Continue diplômante de BEM ou son représentant, - Le Responsable Académique de l'ISMQ ou le Responsable pédagogique. en poste ou un certifié - Le Directeur des Programmes Spécialisés et de la Formation Continue diplômante de BEM ou son représentant, - Le Responsable Académique de l'ISMQ ou le Responsable pédagogique.

En contrat d'apprentissage	X	5 personnes (3 personnes extérieures / 2 membres de BEM) - Le Président, - Un chef d'entreprise, - Un Responsable de système de management (Q, S, E,) en poste ou un certifié - Le Directeur des Programmes Spécialisés et de la Formation Continue diplômante de BEM ou son représentant, - Le Responsable Académique de l'ISMQ ou le Responsable pédagogique. en poste ou un certifié - Le Directeur des Programmes Spécialisés et de la Formation Continue diplômante de BEM ou son représentant, - Le Responsable Académique de l'ISMQ ou le Responsable pédagogique.
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de système qualité sécurité environnement (QSE)" avec effet au 1 juin 2005, jusqu'au 7 septembre 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1997 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat d'études supérieures en management par la qualité'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

en moyenne 30 certifiés par an

Autres sources d'information :

KEDGE business school

Campus Bordeaux

Domaibe de Raba

680, cours de la Libération

33405 Talence Cedex

[KEDGE business school](#)

Lieu(x) de certification :

Kedge Business School : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Talence]

KEDGE business school

Campus Bordeaux

Domaibe de Raba

680, cours de la Libération

33405 Talence Cedex

Téléphone : 05 56 84 22 05

Télécopie : 05 56 84 55 80

Site internet : <http://www.kedgebs.com>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Talence

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Certificat d'études supérieures en management par la qualité' (Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

Certification précédente : Manager de système qualité sécurité environnement (QSE)

Certification suivante : Manager de système qualité sécurité environnement